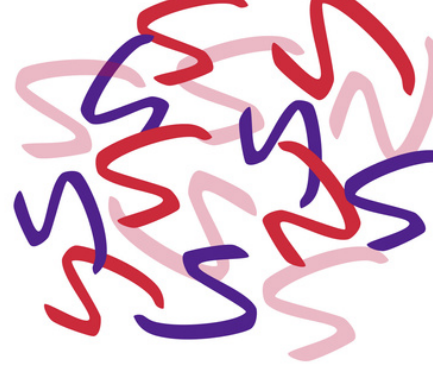


# Analyse 2024

## FEMMES EN POLITIQUE : QUELS ENJEUX ?





**VIERENDEEL Florence**

**Chargée d'études et de communication politique Soralia**

florence.vierendeel@solidaris.be

Photo : Shutterstock

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur intégralité sur notre site :

[www.soralia.be/publications](http://www.soralia.be/publications)

Sous licence Creative Commons



Éditrice responsable : Noémie Van Erps, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles. Tel : 02/515.04.01

**Siège social : place Saint-Jean, 1-2 - 1000 Bruxelles**

**Numéro d'entreprise : 0418 827 588 • RPM : Bruxelles • IBAN : BE11 8777 9810 0148 •**

**Tél : 02 515 04 01 • [soralia@solidaris.be](mailto:soralia@solidaris.be)**

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	3
UN UNIVERS HISTORIQUEMENT MASCULIN .....	3
L'IMPACT DES STÉRÉOTYPES DE GENRE .....	4
LA RESPONSABILITÉ DES PARTIS POLITIQUE .....	5
DES VIOLENCES SEXISTES PARTICULIÈREMENT ANXIOGÈNES.....	6
CONCLUSION : NOS REVENDICATIONS.....	7

## INTRODUCTION

La politique est conçue par et pour les hommes. Ce constat n'a rien de surprenant : dans une société patriarcale, où les femmes tendent à être reléguées à la sphère familiale, les domaines de pouvoir et de représentation publique sont le lieu privilégié de l'expression masculine. Le monde politique est donc, encore aujourd'hui, particulièrement hostile aux femmes, tant celui-ci est imprégné d'un sexisme ambiant, très souvent banalisé, et d'une culture de travail qui peine à évoluer. Ces freins, que nous détaillerons, éclairent les raisons pour lesquelles, encore aujourd'hui, les partis politiques francophones belges ne parviennent pas à atteindre la parité (pourtant obligatoire) sur leurs listes électorales<sup>1</sup>. Pire encore, pour les élections du 9 juin 2024, certains partis n'atteignaient même pas les 25 % de femmes...<sup>2</sup>

Pourtant, l'intégration des femmes dans les processus politiques est une question fondamentale. Car notre santé démocratique repose sur la représentation de l'ensemble des citoyen-ne-s, ce qui implique une diversité de profils au sein de nos assemblées. C'est pourquoi rendre ces espaces plus accessibles et plus inclusifs est un combat majeur, qui mérite toute notre attention. D'autant plus que nos meilleurs relais pour défendre l'égalité restent, somme toute, les premières concernées : les femmes. Il est donc indispensable d'encourager, de protéger et de valoriser leur participation politique, à tout niveau, en tout temps et quel que soit le lieu.

## UN UNIVERS HISTORIQUEMENT MASCULIN

En Belgique, les femmes n'ont accès au droit de vote et au suffrage universel pour l'ensemble des niveaux de pouvoir qu'en 1948 (27 ans après leurs homologues masculins). Elles sont néanmoins éligibles depuis 1920-1921<sup>3</sup>. Pourtant, il faut attendre 1965 pour qu'une femme, Marguerite de Riemaecker-Legot, soit nommée ministre pour la première fois. Le nombre de femmes dans les parlements ne commence, quant à lui, à augmenter que dans les années 90. Cette évolution coïncide avec l'adoption des premiers textes de loi visant à améliorer la représentation des femmes en politique. La Chambre détermine par exemple un quota de maximum deux tiers de membres de même sexe sur les listes électorales. La parité sur les listes est actée par après, en 2002<sup>4</sup>.

Aujourd'hui, même si les femmes sont plus présentes dans la sphère politique, celles-ci sont toujours loin de constituer la moitié des mandataires. À la suite des élections du 9 juin 2024, la part de femmes parmi les eurodéputé-e-s n'est que de 39 %<sup>5</sup>. Au niveau belge, même résultat : ni le parlement fédéral ni le parlement wallon n'atteignent la parité !<sup>6</sup> Quant aux fonctions exécutives, la situation n'est pas plus enviable. En 2022, sur les 262 communes

---

<sup>1</sup> DEVOOGHT Robin et WOELFLE Guillaume, « Âge, nombre de mandats, société civile, nombre de femmes : quels sont les profils des candidats aux prochaines élections ? », *RTBF*, 24/05/2024, <https://urlz.fr/rTt4>, consulté le 27/08/2024.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> ISTASSE Cédric, « Elections 2024 : vers l'équilibre entre femmes et hommes ? », *Les analyses du CRISP en ligne*, 09/06/2023, <https://urlz.fr/rTtb>, consulté le 27/08/2024.

<sup>4</sup> BALBONI Julien, « Le Parlement fédéral se maintient à 42% de parité hommes-femmes », *L'Echo*, 10/06/2024, <https://urlz.fr/rTtA>, consulté le 27/08/2024.

<sup>5</sup> PALACIN Hugo, « Avec 39 % de députées, la part de femmes stagne au sein du nouveau Parlement européen », *Toute l'Europe*, 16/07/2024, <https://urlz.fr/rTtO>, consulté le 27/08/2024.

<sup>6</sup> 63 femmes sur 150 député-e-s pour le parlement fédéral, 35 femmes sur 75 député-e-s pour le parlement wallon.

wallonnes, seules 46 étaient dirigées par une femme. Ce n'est par ailleurs qu'en 2019 qu'une femme, Sophie Wilmès, prend la tête du pays, et ce dans un contexte de crise liée à l'épidémie du Covid-19, où le risque d'échec était plus élevé qu'à l'ordinaire<sup>7</sup>. Ce cas de figure illustre avec brio le concept de la « falaise de verre », qui démontre que l'ascension des femmes dans l'échelle des responsabilités est souvent corollé au risque de les voir s'effondrer<sup>8</sup>. Mais alors, pourquoi en sommes-nous toujours là ?

## L'IMPACT DES STÉRÉOTYPES DE GENRE

Les obstacles qui entravent la route des femmes en politique sont nombreux. Ces freins proviennent, en partie, des stéréotypes de genre à l'œuvre dans notre société. Dès le plus jeune âge, certaines caractéristiques sont attribuées à un sexe/genre<sup>9</sup>. Celles-ci, à force d'être favorisées, sont intégrées et entraînent des rôles sociaux différenciés entre les femmes et les hommes. Cette éducation genrée a un impact dans tous les domaines de notre vie, et notamment sur nos choix et nos aspirations professionnelles.

Ainsi, à l'école, les filles apprennent davantage à rester dans l'ombre, à ne pas se faire remarquer, à se comporter comme de bonnes élèves qui suivent les règles et à occuper des rôles secondaires. Les garçons, à l'inverse, sont invités à faire preuve d'audace, à développer leur aptitude à entreprendre, à devenir des leaders. Par exemple, plusieurs études démontrent que les filles sont moins stimulées que les garçons à prendre position et à tenir des débats, ce qui, plus tard, refrène leur intérêt et leur ambition en la matière<sup>10</sup>.

À l'âge adulte, ces disparités se marquent inévitablement dans le milieu du travail. Les femmes doutent davantage de leurs compétences, s'imposent un niveau d'expertise plus élevé et se freinent dans leurs candidatures si elles estiment que leur profil ne correspond pas à 100 % à l'offre d'emploi. Les hommes, quant à eux, n'hésitent pas à extrapoler leurs capacités, à postuler pour des fonctions plus ambitieuses et à user d'un excès de confiance, notamment pour séduire, avec succès, les recruteurs<sup>11</sup>.

Pas étonnant donc que les hommes soient plus enclins à se lancer en politique alors que les femmes ressentent moins l'envie de convaincre les autres de leurs opinions...<sup>12</sup> Heureusement, certaines d'entre elles échappent à cette prédilection ! Mais rien n'est gagné pour autant. Si les hommes sont identifiés et reconnus comme des « meneurs naturels », les femmes, elles, vont devoir redoubler d'efforts pour acquérir une légitimité et une crédibilité en tant que figure politique. Et dans une société où celles-ci disposent d'une visibilité et d'un temps de parole réduit-e-s par rapport aux hommes, notamment en raison du *mansplaining*<sup>13</sup>

<sup>7</sup> BELGA, « Les hommes gardent le leadership politique, 75 ans après l'octroi du droit de vote aux femmes », *Le Vif*, 26/06/2024, <https://urlz.fr/rTtY>, consulté le 27/08/2024.

<sup>8</sup> DESWERT Clémence, « De l'intérim à l'état de grâce : le leadership de Sophie Wilmès à la loupe du genre », *RTBF*, 28/10/2022, <https://urlz.fr/rTw1>, consulté le 27/08/2024.

<sup>9</sup> Dans notre société, le genre (femme/homme) est, à tort, automatiquement assimilé au sexe (femelle/mâle) à la naissance, sans tenir compte des variations possibles (ex : personnes intersexes).

<sup>10</sup> EL MASSAOUDI Sarra, « En Belgique, quel pouvoir pour les femmes en politique ? », *RTBF*, 27/05/2024, <https://urlz.fr/rTx2>, consulté le 27/08/2024.

<sup>11</sup> Pour plus d'informations : DION Morgane, *Les gentilles filles ne réussissent pas : Manuel de combat pour l'égalité au travail*, Eyrolles, 2024.

<sup>12</sup> EL MASSAOUDI Sarra, « En Belgique, quel pouvoir... *op. cit.*

<sup>13</sup> KESSAS Safia, « Mansplaining, maninterrupting, ... : guide de survie pour comprendre le féminisme 2.0 », *RTBF*, 16/04/2019, <https://urlz.fr/rTxL>, consulté le 27/08/2024.

et du *maninterrupting*<sup>14</sup>, le défi est immense. Pourtant, l'accès aux espaces stratégiques, tels que les médias, est essentiel pour capter l'attention des électrices·teurs et se positionner, notamment aux yeux de son propre parti politique, comme une personnalité incontournable.

Enfin, les femmes sont toujours majoritairement assignées et associées aux tâches domestiques et de soins dans les foyers, d'autant plus lorsqu'elles ont des enfants. Ce qui crée une charge inégale dans les couples hétérosexuels, les femmes ayant moins de temps disponible et étant moins enclines à le consacrer à leur carrière professionnelle. Et si elles décident néanmoins d'en faire une priorité, le regard que la société pose sur elles s'accompagne souvent d'une forme de culpabilisation, qui pèse sur leurs épaules. Or, en politique, la disponibilité est un enjeu central : participer aux événements, multiplier les apparitions, être autour de la table lors des décisions importantes, est un facteur de réussite, favorisé par les partis.

## LA RESPONSABILITÉ DES PARTIS POLITIQUE

La question de l'articulation entre vie privée et vie professionnelle touche à la fois au poids des stéréotypes de genre mais aussi au rôle que jouent les partis politiques dans leur volonté, leur envie et leur capacité à accueillir des femmes dans leurs rangs. Ne pas tenir compte des réalités parentales, ne pas développer une culture de travail qui permet à chacun·e de s'épanouir dans d'autres sphères de sa vie, revient concrètement à bloquer l'entrée des femmes en politique. Or, cette réflexion et ce réajustement bénéficieraient à toutes et tous et permettraient aux hommes de s'investir davantage dans leurs foyers.

À cet égard, les président·e-s de parti disposent d'un pouvoir considérable : visages d'un groupe politique, négociatrices·teurs dans le cadre des accords de gouvernements, distributrices·teurs des portefeuilles ministériels, chef·fe-s de file des grandes lignes stratégiques, elles·ils se chargent aussi de sélectionner les candidat·e-s à recruter<sup>15</sup>. Mais, en Belgique, ce poste au plus haut niveau de la hiérarchie demeure majoritairement masculin. Comme l'indique la politologue Émilie Van Haute, « plus un poste est rare, plus il est convoité et plus les inégalités en terme de représentation se marquent »<sup>16</sup>.

Or, les dirigeant·e-s, tous domaines confondus, ont tendance à privilégier celles·ceux qui leur ressemblent<sup>17</sup>. Ce qui peut expliquer pourquoi les hommes sont plus souvent soutenus par les membres d'un parti politique et accèdent plus facilement à des fonctions-clés<sup>18</sup>. Le revers de la médaille de ce biais cognitif est que toute une série de profils tendent à être marginalisés, en ce compris les femmes. Elles manquent alors de modèles auxquels s'identifier, ce qui ne les aide pas non plus à se projeter dans ce type de fonctions<sup>19</sup>.

Enfin, si celles-ci parviennent à se frayer un chemin au sein d'un parti, se pose alors la question de la place qui leur y est accordée, déterminant notamment leurs chances d'être élues.

---

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> EL MASSAOUDI Sarra, « En Belgique, quel pouvoir... *op. cit.*

<sup>16</sup> VLASSENBOECK Xander, « Une sur 4 à Bruxelles, moins d'une sur 5 en Wallonie : pourquoi y a-t-il si peu de femmes bourgmestres ? », *RTBF*, 25/05/2022, <https://urlz.fr/rTy1>, consulté le 27/08/2024.

<sup>17</sup> DRICOT Lucie, « Travail : souffrez-vous du syndrome du scarabée ? », *RTBF*, 15/02/2021, <https://urlz.fr/iWlr>, consulté le 27/08/2024.

<sup>18</sup> EL MASSAOUDI Sarra, « En Belgique, quel pouvoir... *op. cit.*

<sup>19</sup> EL MASSAOUDI Sarra, « En Belgique, quel pouvoir... *op. cit.*



Rappelons qu'en Belgique, les deux premières places sur les listes électorales doivent être distribuées en alternance (une femme en 1<sup>ère</sup> position, puis un homme ou l'inverse). Mais comme le précise la chercheuse Audrey Vandeleene, « quand les partis ne disposent que d'un siège [éligible] dans une circonscription donnée, c'est à un homme qu'il est attribué »<sup>20</sup>. Le fait qu'une femme soit en deuxième position sur la liste n'a donc aucun impact sur le nombre de parlementaires élu·e·s. Des journalistes canadien·ne·s font le même constat dans leur pays et emploient la métaphore du « château fort » pour évoquer ces circonscriptions électorales où la victoire est pratiquement acquise et où les candidat·e·s sont majoritairement masculins<sup>21</sup>. Même si le système politique y est différent, la tendance est certainement similaire. Et ce sont, sans surprise, auprès de ces candidats que l'ont investi le plus d'argent. En conclusion, le nombre de femmes qui se présentent n'est qu'une première étape, encore faut-il les soutenir pour qu'elles soient effectivement élues et ensuite qu'elles puissent rester en fonction.

## DES VIOLENCES SEXISTES PARTICULIÈREMENT ANXIOGÈNES

Ce soutien doit donc aussi s'exprimer face au sexisme qui règne dans le milieu. Comme toutes les autres femmes, les politiciennes sont loin d'être épargnées par les violences fondées sur le genre. Mais celles-ci présentent des spécificités. La politique, rappelons-le, est un domaine où les hommes qui ont de l'argent, des contacts, de l'influence, ont plus de chances d'accéder à des fonctions de pouvoir. Cet environnement élitiste est le reflet par excellence des rapports de domination, tant fondés sur le genre que sur la classe sociale ou sur la race. En découlent des privilèges et des situations de toute-puissance, où impunité, laissez-faire, excès et abus en tous genre sont légion.

C'est pour dénoncer cette omerta du monde politique face aux violences sexistes, sexuelles et psychologiques subies de la part de mandataires que 120 politiciennes belges, de tous partis confondus, ont publié, d'une même voix, une lettre ouverte, en novembre 2022<sup>22</sup>. Remarques quotidiennes, attouchements, harcèlement, viols, ... les faits sont fréquents, multiples et touchent toutes les personnes sexisées<sup>23</sup>. Ces agressions ne sont pas nouvelles et ont été banalisées pendant des décennies.

Et ces violences ne s'expriment pas que dans les couloirs de nos parlements, au contraire ! Ces femmes disposent aussi d'une notoriété publique, qui les expose au grand public. Parmi les canaux de communication utilisés, les réseaux sociaux ont pris une ampleur considérable ces dernières années et sont devenus incontournables. Sur ces plateformes, les politiciennes, notamment lorsqu'elles sont jeunes et/ou issues d'une minorité<sup>24</sup>, sont les cibles privilégiées de la cyberviolence<sup>25</sup>. Envoi de contenus à caractère sexuel, propos haineux et dénigrants, diffusion d'informations privées, menaces de viol et de mort, ... ces femmes sont attaquées, souvent à répétition et via des « raids »<sup>26</sup>, parce qu'elles osent s'exprimer, prendre de la place,

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> OUELLET Valérie et SHIAB Nael, « Les femmes sont moins souvent élues que les hommes. Voici pourquoi », *Radio-Canada*, 04/09/2019, <https://urlz.fr/rTAe>, consulté le 27/08/2024.

<sup>22</sup> « Vers un metoo politique ? 120 femmes dénoncent des comportements déviants », *Le Soir*, 28/11/2022, <https://urlz.fr/rTAY>, consulté le 27/08/2024.

<sup>23</sup> Les femmes et personnes s'identifiant comme telles, les personnes transgenres, non-binaires, LGBTQIA+, etc.

<sup>24</sup> Race, handicap, orientation sexuelle, etc.

<sup>25</sup> FRERES Sarah, « Jeunes femmes politiques, cibles privilégiées du cyber-harcèlement », *La Libre*, <https://urlz.fr/rTB1>, consulté le 27/08/2024.

<sup>26</sup> Harcèlement réalisé en ligne et surtout en meute ciblant une (un groupe de) personne(s).

donner leur opinion, bref exister à un endroit où la société patriarcale ne les attend pas et ne veut pas les entendre. Comme l'indique le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) français, aujourd'hui, «73 % des femmes déclarent être victimes [de cyberharcèlement], et pour 18 % d'entre-elles sous une forme grave. Ces violences visent un seul et même objectif : contrôler la place des femmes et les exclure de l'espace public présentiel ou numérique »<sup>27</sup>.

Les femmes qui portent des idées progressistes et féministes sont d'autant plus touchées. Si le « *backlash* » (ou retour de bâton en français) a toujours existé<sup>28</sup>, celui-ci s'est intensifié en raison des facilités offertes par le numérique. Les masculinistes, souvent à l'œuvre, sont en mesure de s'organiser rapidement et en nombre pour faire taire toute personne qui revendique plus d'égalité. Or, les politiciennes qui tentent de faire bouger les lignes représentent une menace directe pour ces groupes de réactionnaires qui refusent de perdre leurs privilèges en tant que groupe dominant.

Bien qu'elles aient lieu en ligne, ces violences ont des impacts bien réels, tant sur la santé mentale et physique des victimes que sur leur vie sociale. Perte de confiance en soi, sentiment d'insécurité, anxiété, insomnie, dépression, ... les conséquences mènent à l'isolement et à un mal-être généralisé<sup>29</sup>. Parfois, ces violences s'étendent même à leurs proches, qui sont visé·e·s par extension, ce qui crée une forme de culpabilisation dans le chef des victimes.

Pour se protéger et/ou protéger leur entourage, de nombreuses femmes mettent en place des stratégies d'évitement, à défaut de bénéficier d'autres solutions leur semblant efficaces<sup>30</sup>. Elles se censurent, diminuent leur temps d'utilisation, voire parfois se retirent totalement des réseaux sociaux. Or, avoir accès à ces espaces de parole de manière libre et optimale est aujourd'hui, au moins en partie, un gage de réussite en politique. Ce phénomène entraîne donc en lui-même la disparition de certains profils, déjà en sous-nombre, alors que d'autres femmes, potentiellement intéressées, redoutent tellement ce type de violences qu'elles refusent d'adopter un rôle public, ce qui compromet l'apparition de nouvelles figures politiques.

## CONCLUSION : NOS REVENDICATIONS

La conclusion sans détour de cette analyse est que le symbole du leader politique reste essentiellement ancré dans un imaginaire masculin<sup>31</sup>. Mais alors, que faire pour permettre aux femmes d'accéder à ce milieu, d'y être reconnues et d'y mener des mandats en toute sérénité ?

Rappelons qu'à partir du moment où tout le monde n'a pas le même droit à la parole ni le même droit à la représentation, cette question relève d'un véritable défi démocratique pour notre société. Le monde politique, dont se méfient de plus en plus les citoyen·ne·s, doit se recentrer sur l'essence même de son travail : porter la voix de chacun·e dans les sphères de

---

<sup>27</sup> FRERES Sarah, « Jeunes femmes politiques, ... *op. cit.*

<sup>28</sup> Pour plus d'informations : GAZIAUX Wivynne, « Le backlash, ou la revanche antiféministe », *Femmes Plurielles*, 27/09/2023, <https://urlz.fr/rTBx>, consulté le 27/08/2024.

<sup>29</sup> « Causes et conséquences du cyber-harcèlement des filles », *Plan International*, <https://urlz.fr/rTBF>, consulté le 27/08/2024.

<sup>30</sup> DIOUF Elena et NUNCIC Pascaline, « Dossier pédagogique – Le harcèlement sexiste virtuel, c'est réel ! », *Sofélia*, 09/2020, <https://urlz.fr/rTBT>, consulté le 27/08/2024.

<sup>31</sup> BELGA, « Les hommes gardent le leadership... *op. cit.*



décision pour assurer une diversité des points de vue. Dans ce cadre, garantir aux femmes une place de choix dans nos assemblées n'est pas une option.

L'idée centrale est de substituer l'inclusivité à l'élitisme politique actuel et de construire un environnement sécurisant pour tou-te-s, propice à l'intégration de toutes les femmes et de toutes les personnes minorisées, quel-le-s que soient leur capital socio-économique, leur origine, leur couleur de peau ou encore leur orientation sexuelle.

Au-delà de ce principe de base qui doit guider chaque action entreprise, nous vous proposons une liste de revendications qui nous semblent apporter une réponse solide et cohérente à la question qui nous occupe dans cette analyse. Celles-ci sont classées par domaine thématique, selon la même structure que les chapitres précédents.

#### Concernant les stéréotypes de genre :

- Pour les partis politiques : adapter les conditions de travail/favoriser une meilleure conciliation vie privée-vie professionnelle ce qui inclut d'éviter les réunions en soirée et les week-ends, de prévoir des temps réguliers de déconnexion, de désigner une personne en charge du bien-être au travail au sein de chaque parti, de garantir le matériel et l'espace de travail nécessaires à chacun-e, etc.
- Pour les médias : visibiliser les femmes dans les contenus politiques produits (les mentionner, les présenter, parler de leur travail, etc.), diversifier les panels dans les émissions politiques (TV/radio/podcast/streaming) en assurant *a minima* la parité au sein des intervenant-e-s tout en veillant à une juste répartition de la parole.
- Globalement : continuer à lutter contre les stéréotypes de genre, et ce dès le plus jeune âge, notamment à travers la généralisation effective de l'Éducation à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS) dans tous les lieux de collectivité, la mise en place de campagnes de sensibilisation et d'information ou encore la formation des professionnel-le-s (dans le médical, le social, l'éducation, etc.).

#### Concernant le fonctionnement des partis politiques :

- Mettre un nombre plus important de femmes en têtes de listes et respecter au maximum la parité sur les listes ;
- Soutenir les femmes dans leurs campagnes électorales, notamment financièrement ;
- Favoriser l'accès des femmes à des fonctions hiérarchiques importantes ;
- Garantir une répartition non-genrée des compétences en cas de postes ministériels ;
- Créer des réseaux de sororité, d'échanges entre femmes avec un système de marrainage, afin de permettre aux nouvelles candidates d'identifier des personnes de confiance auxquelles se référer et de bénéficier de soutien ;
- Réaliser des phases de recrutement en continu pour préparer au mieux les candidat-e-s et anticiper les freins et les défis à relever ;
- Prévoir des espaces bienveillants qui garantissent la prise en compte de la parole de chacun-e, et qui veillent, donc, à accorder de l'espace aux voix les plus minoritaires, sans les interrompre, les infantiliser ou les renvoyer à leur identité de genre.

#### Concernant les violences sexistes :

- Établir un code de conduite et d'éthique au sein de chaque parti et s'y tenir fermement. Toute forme de sexisme et d'agression doit être condamnée, ce qui implique d'écarter les agresseurs présumés et d'exclure les agresseurs condamnés, de manière directe et systématique. Cette règle nécessite une révision du cadre institutionnel qui entoure les mandataires et des procédures en matière de collecte des plaintes à leur égard<sup>32</sup> ;
- Désigner une personne de confiance au sein de chaque parti, experte en la matière, disponible pour être à l'écoute des victimes, les informer et les accompagner dans leurs démarches juridiques, sociales et/ou médicales en lien avec les violences subies ;
- Globalement : continuer à lutter de manière transversale contre les violences faites aux femmes, notamment en garantissant l'application de la Convention d'Istanbul<sup>33</sup>, et apporter une attention particulière au phénomène de cyberviolence en développant à la fois des mécanismes juridiques efficaces pour y faire face mais aussi des services de soutien et d'accompagnement pour les victimes.

La participation des femmes en politique est indispensable : c'est un enjeu à la fois en termes d'égalité, de mise à l'agenda de nouvelles thématiques et de relais des réalités des personnes discriminées. Mais les groupes dominants, qui jouissent de privilèges, refusent rarement de les perdre sans résister. C'est pourquoi ce changement de paradigme ne se fera pas sans une prise de conscience collective et une vraie preuve de volonté de la part des partis politiques et des figures qui la composent.

Aujourd'hui, le monde politique ne peut plus tergiverser. La non parité sur les listes électorales ne peut plus être une simple statistique aux lendemains des élections, la dénonciation d'un acte de violence ne peut plus être un simple fait divers dans les journaux. Ces indicateurs doivent toutes et tous nous interpeller et nous pousser à agir, à toutes les échelles de notre société. Dans un contexte où les idées d'extrême droite gagnent de plus en plus en popularité, un autre monde, marqué par l'exemplarité et l'inclusivité, doit se dessiner de toute urgence.

---

<sup>32</sup> « Pour l'émergence d'un "MeToopolitique" belge », *Le Soir*, 24/11/2022, <https://urlz.fr/rTCx>, consulté le 27/08/2024.

<sup>33</sup> Pour plus d'informations : VIERENDEEL Florence, « 10 ans de la Convention d'Istanbul : où en sommes-nous ? », *Communiqué de presse Soralia*, 2021, <https://urlz.fr/rTCY>, consulté le 27/08/2024.

## BIBLIOGRAPHIE

« Causes et conséquences du cyber-harcèlement des filles », *Plan International*, <https://urlz.fr/rTBF>.

« Pour l'émergence d'un "#MeToopolitique" belge », *Le Soir*, 24/11/2022, <https://urlz.fr/rTCx>.

« Vers un #metoo politique ? 120 femmes dénoncent des comportements déviants », *Le Soir*, 28/11/2022, <https://urlz.fr/rTAv>.

BALBONI Julien, « Le Parlement fédéral se maintient à 42% de parité hommes-femmes », *L'Echo*, 10/06/2024, <https://urlz.fr/rTtA>.

BELGA, « Les hommes gardent le leadership politique, 75 ans après l'octroi du droit de vote aux femmes », *Le Vif*, 26/06/2024, <https://urlz.fr/rTtY>.

DESWERT Clémence, « De l'intérim à l'état de grâce : le leadership de Sophie Wilmès à la loupe du genre », *RTBF*, 28/10/2022, <https://urlz.fr/rTw1>.

DEVOOGHT Robin et WOELFLE Guillaume, « Âge, nombre de mandats, société civile, nombre de femmes : quels sont les profils des candidats aux prochaines élections ? », *RTBF*, 24/05/2024, <https://urlz.fr/rTt4>.

DION Morgane, *Les gentilles filles ne réussissent pas : Manuel de combat pour l'égalité au travail*, Eyrolles, 2024.

DIOUF Elena et NUNCIC Pascaline, « Dossier pédagogique – Le harcèlement sexiste virtuel, c'est réel ! », *Sofélia*, 09/2020, <https://urlz.fr/rTBT>.

DRICOT Lucie, « Travail : souffrez-vous du syndrome du scarabée ? », *RTBF*, 15/02/2021, <https://urlz.fr/iWlr>, consulté le 27/08/2024.

EL MASSAOUDI Sarra, « En Belgique, quel pouvoir pour les femmes en politique ? », *RTBF*, 27/05/2024, <https://urlz.fr/rTx2>.

FRERES Sarah, « Jeunes femmes politiques, cibles privilégiées du cyber-harcèlement », *La Libre*, <https://urlz.fr/rTB1>.

GAZIAUX Wivynne, « Le backlash, ou la revanche antiféministe », *Femmes Plurielles*, 27/09/2023, <https://urlz.fr/rTBx>.

ISTASSE Cédric, « Elections 2024 : vers l'équilibre entre femmes et hommes ? », *Les analyses du CRISP en ligne*, 09/06/2023, <https://urlz.fr/rTtb>.

KESSAS Safia, « Mansplaining, maninterrupting, ... : guide de survie pour comprendre le féminisme 2.0 », *RTBF*, 16/04/2019, <https://urlz.fr/rTxL>, consulté le 27/08/2024.

OUELLET Valérie et SHIAB Nael, « Les femmes sont moins souvent élues que les hommes. Voici pourquoi », *Radio-Canada*, 04/09/2019, <https://urlz.fr/rTAe>.

PALACIN Hugo, « Avec 39 % de députées, la part de femmes stagne au sein du nouveau Parlement européen », *Toute l'Europe*, 16/07/2024, <https://urlz.fr/rTtO>.

VIERENDEEL Florence, « 10 ans de la Convention d'Istanbul : où en sommes-nous ? », *Communiqué de presse Soralia*, 2021, <https://urlz.fr/rTCY>.

VLASSENBROECK Xander, « Une sur 4 à Bruxelles, moins d'une sur 5 en Wallonie : pourquoi y a-t-il si peu de femmes bourgmestres ? », *RTBF*, 25/05/2022, <https://urlz.fr/rTy1>, consulté le 27/08/2024.

## Qui sommes-nous ?

**Soralia est un mouvement mutualiste féministe d'éducation permanente.**

Un mouvement riche de plus de 100 ans d'existence, présent partout en Belgique francophone et mobilisant chaque année des milliers de personnes.

Au quotidien, nous militons et menons des actions pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous défendons des valeurs et des principes fondamentaux tel·le·s que le féminisme, l'égalité, la solidarité, le progressisme, l'inclusivité et la laïcité.

**Pour contacter notre service études :**

Fanny Colard - fanny.colard@solidaris.be - 02/515 06 26

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur entièreté sur notre site.

